

BULLETIN MUNICIPAL

COGNAC-LA-FORET
SEPTEMBRE 2020



AUX DELICES DE LA FORÊT

Fin mars, nous avons eu le plaisir de voir la boulangerie du bourg rouvrir ses portes.

Vincent Villeneuve a repris l'affaire s'inscrivant dans la tradition familiale puisque ses parents tenaient une boulangerie-pâtisserie.

Il a fait son apprentissage en pâtisserie à Châlus chez Mr Julien et un CAP boulangerie.

Ayant travaillé sur Limoges et Brive durant quelques années, il est aujourd'hui chez nous avec déjà des habitués.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès!



NUMEROTATION DES VILLAGES

Nous vous rappelons que si vous rencontrez des problèmes avec la numérotation de votre logement, ou que vous n'avez pas encore de numéro, il faut vous manifester auprès de la mairie. Le nécessaire sera fait.

C'est important notamment pour la Poste et l'arrivée de la fibre.

LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin s'accompagne de nouvelles pas très réjouissantes, il s'agit de cette satanée épidémie qui paralyse la France et le monde. Quel climat délétère qui impacte notre travail, notre éducation, nos loisirs. La municipalité suit à la lettre les recommandations de la Préfecture pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Les dispositions sont présentes à l'école en suivant le protocole mis en place par l'éducation nationale et l'Etat.

Il y a eu aussi les élections. Je tiens à vous remercier d'avoir renouvelé votre confiance à l'équipe que je conduisais. Je remercie également l'équipe du précédent mandat qui a oeuvré ces 6 dernières années.

J'aimerais aussi remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris de leur temps pour fabriquer des masques pour toute la population. Très bon esprit d'entraide.

Durant le confinement, nous avons enfin vu la réouverture de notre boulangerie (à noter certainement très bientôt la réouverture de notre restaurant).

Je terminerai en vous demandant de bien appliquer les gestes barrière de façon à ne pas être le théâtre d'une épidémie locale. Bonne lecture!

Christian VIGNERIE



COVID-19

Nous avons tous dû faire face à l'épidémie de Covid-19. Les mesures restrictives, le confinement, les étapes successives du déconfinement... Les commerçants du Bourg (la pharmacie Mallet-Guy, Vival, la boulangerie Aux Délices de la Forêt, Lyda...) sont restés ouverts pendant toute cette période, apportant ainsi un semblant de normalité.

La municipalité a décidé de faire appel aux volontaires pour la confection de masques en tissu afin d'équiper tous les habitants de la commune. De la découpe à la couture, une chaîne de solidarité s'est mise en place naturellement. La distribution s'est faite dans le respect des gestes barrière par chacun.

Le Maire et ses conseillers tiennent à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur savoir-faire. Merci également à nos commerçants.

Nous vous rappelons que le virus circule toujours. Les gestes barrière sont toujours à appliquer et le port du masque est obligatoire dans les lieux clos. Protégez-vous, protégez les autres.



UNE ANNEE PAS COMME LES AUTRES

L'année scolaire 2019/2020 aura été bien particulière... Avec l'épidémie de COVID-19, la décision a été prise d'arrêter l'école le 13 mars après les cours. Dès le lundi 16 mars, l'équipe enseignante et les ATSEM se sont mobilisées pour accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise. A partir du 18 mai, les élèves ont pu être accueillis une semaine sur deux puis à temps complet à partir du 22 juin dans le respect du protocole sanitaire établi par l'Etat.

VIVE LA RENTREE

Cette année, l'école communale accueille 140 élèves pour la rentrée de septembre 2020 et une nouvelle directrice: Madame Pauline CRESPIN. Les classes se composent comme suit:

- PS/MS: Françoise ROCHE (ATSEM: Nadine BOUCHERON)
- PS/GS: Pauline CRESPIN (ATSEM: Marinella ALBU)
- CP/CE1: Delphine CHEVALIER
- CE1/CE2: Barbara CABESSUT
- CE2/CM1: Céline ALBERT-CHAMBON
- CM1/CM2: Agnès SOULAT

En espérant des conditions apaisées, les cours et la vie scolaire se feront dans le respect du protocole demandé par l'Etat.

LE MOT DE L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE

L'association PATRIMOINE a, sur ses fonds propres, fait réaliser de nouveaux panneaux d'information sur de petits patrimoines situés sur la commune. Nous les avons implantés auprès de la Lanterne des Morts et des croix de Roussis, de Chaban et de la croix de Mauloup. Bonnes découvertes lors de vos promenades ou randonnées.



NOUVELLE EQUIPE

Cette année, pour les élections municipales qui se sont déroulées juste avant le confinement, une seule liste était présentée. Le nouveau Conseil Municipal se présente donc ainsi:

Christian VIGNERIE, Maire et président de toutes les commissions communales

Jacques JAVELAUD, 1er Adjoint et vice-président de la commission des travaux

Maryse THOMAS, 2ème Adjointe et vice-présidente de la commission scolaire

Jean MAYNARD, 3ème Adjoint et vice-président des commissions finances et assainissement

Marie-Lyne COIFFE, vice-présidente des commissions 3ème âge et information

Pierre FABRE

Elodie FEIFER

Frédérique GODARD

Claudette LORGUE, vice-présidente des commissions sports/loisirs/jeunes et environnement

Laurent MOREAU

Michelle MOREL

Daria PIEKARCZYK

Jean-Luc RESTOUEIX

Christian TRICARD, vice-président de la commission des employés communaux

Denis VARENNE, vice-président de la commission urbanisme-PLUI

NOUVELLE ASSOCIATION: ENTREZ DANS LA DANSE

L'association Country Détente 87 vous propose à partir du 2 septembre des cours de danse country quel que soit votre niveau à la salle polyvalente.

Le mercredi, de 20h à 22h, cours pour les confirmés. Le jeudi deux créneaux: de 20h à 21h pour les débutants, et de 21h à 22h pour les novices.

Pour toutes informations complémentaires, contactez Véronique Marchat, la présidente, au 05.55.00.09.34 ou par mail countrydetente87@gmail.com



LES ABUS AUX ECO POINTS ET LES DEPOTS SAUVAGES

Malgré les rappels et les messages venant de toutes parts, nous constatons encore un grand nombre d'incivilités concernant l'utilisation des éco-points. Ceux-ci pourtant nombreux sur la commune, et la déchetterie n'étant pas loin, certaines personnes trouvent le moyen de faire des dépotoirs sauvages que ce soit au pied des containers ou même en bord de route ou en forêt. Cela est inacceptable. La commune portera plainte contre chaque personne prise en flagrant délit. Nous rappelons également que les lingettes désinfectantes sont à jeter dans la poubelle et non dans les toilettes.

La responsabilité de chacun est engagée par respect pour le personnel communal, pour les autres usagers et pour montrer l'exemple aux générations futures.

Les images parlent parfois mieux que des mots...



ANNUAIRE DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA COMMUNE

Boulangerie-pâtisserie "aux délices de la forêt" - 2 rue Alpinien Bourdeau - 05.55.11.96.83

Pharmacie Mallet-Guy - 68 rue Jean Moulin - 05.55.03.59.80

Vival - 45 rue Jean Giraudoux - 05.55.77.55.53

Garage Lyda - 3 rue Jean Moulin - 05.55.03.89.97

Limagri Moreau - 39-41 rue Jean Giraudoux - 05.55.03.81.51

Lily Coiffure - 36 rue Jean Giraudoux - 05.55.14.81.68

Bar Tabac Presse - 23 rue Jean Giraudoux - 05.55.03.57.80

La tomate écarlate - Cueillette et vente à la ferme - le Vieux bâtis - 06.23.22.32.53 - solenne24@hotmail.fr

SAS Vinsan Chauffage - Sanitaire, chauffage, ventilation - 07.83.85.05.50 - vin-san-chauffage@gmail.com

COF Elec - Artisan électricien - 06.72.33.17.02 - cofelec@yahoo.com

DFDE - Installation d'équipements thermiques et de climatisations - 07.51.62.14.93

Nicolas Lacote - Terrassement, assainissement - 06.23.80.13.30 - contact@nl-terrassement-limousin.fr

Garage Elec'Creu Auto - Vauride - 05.55.12.87.90 - 06.28.05.06.60

SARL Joël Fournier - Couverture, plomberie, chauffage, zinguerie - 06.16.41.39.96



ETAT CIVIL DE JANVIER A AOUT 2020

NAISSANCES

7 janvier: Jules Jean Mickaël **SOREL VIDAL**

7 février: Théodore André **LAUZEILLE**

2 mars: Noâm Milian **TRICARD**

6 avril: Isaac **LAFLEUR**

3 juin: Gabin Nathan **LE PAPE**

7 juillet: Ilyan Yassine **THANLABI**

24 juillet: Inaya **BARLIER**

16 août: Léonce **MISOTTE LE BRAS**

18 août: Willio **CENTENO**

22 août: Inaya **VIGNERIE**

DECES

4 février: Jean-Pierre **LIVENAIS**

21 mars: Yvonne **BARRIERE** veuve **PEYRETAUD**

23 mars: Serge **LAGÛE**

17 avril: Gilbert **NARDOT**

22 avril: Bernard **VIGNERIE**

2 mai: John Patrick **SHORT**

4 mai: Henri Jean Pierre **LAGRANGE**

6 mai: Simone Jeanne Marcelle **BEYRAND** épouse **LESUEUR**

17 mai: Anne-Marie **MAPPAS** veuve **DELANNETTE**

14 juillet: Germaine Marie **THOMAS** veuve **VINCENT**

MARIAGES

20 juin: Marine **FANANAS** et Alexandre **GADY**

29 août: Solange **BERNARD** et Pierre **DARTOUT**

22 août: Amandine **BRUNET** et Mathieu **CALLE**

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public:

Lun-mar-jeu-vend 9h-12h/13h45-17h30

Mercredi-samedi 9h-12h

05.55.03.81.67

www.cognac-la-foret.fr

CABINET MEDICAL 05.55.03.91.14 / **DENTISTE** 05.55.03.81.70 / **INFIRMIERS** 05.55.02.53.49



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi 9h-12h15

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence à la mairie le 1er mardi de chaque mois 14h-17h